

Réf: Dossier N° 130918

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALBERT ACADEMY » en abrégé « ALBERT ACADEMY »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 415, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALBERT ACADEMY » en abrégé « ALBERT ACADEMY »

Objet : Conseil financier, Académie de formation en bourse, Conseil administratif, Publicité et Marketing, Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,  
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,  
la prise en location gérance de tous fonds de commerce,  
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 415, Ilot 00

Dirigeant(s) : M YOUNES RAMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04993 du 07/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40460/GTCA/RC/2022 du 07/09/2022

